

LA. CROIX DES PECHEURS :

Lorsqu'il y a quelques temps, je posais la question: Pourquoi, « croix des pêcheurs?

On me répondait généralement que les disciples de St-Pierre, gaules en main, se signaient au passage et que cela valait toutes les amorces du monde !

Quant à moi, je doutais, pour plusieurs raisons.

La Meuse est distante du calvaire de deux bons kilomètres... Le canal, tout proche, n'a été creusé qu'au milieu du XIXe siècle, nous verrons plus loin que cette croix est plus ancienne... Alors, que restait-il?

Les recherches généalogiques que je mène depuis trois ans sur la famille de mon épouse, les ancêtres des VIARD et des GILLE entr'autres, m'avaient déjà amené, à plusieurs reprises, vers des PECHEUR ou PESCHEUR de Pagny et de Troussey. L'un des plus anciens aïeux connus étant Cuny PESCHEUR, né vers 1590. Et j'inclinai à penser que mes PECHEUR avaient quelque chose à voir avec le monument.

Le 23 avril 1984, aidé de mon beau-frère, Dominique PICAUDE, je résolus d'en avoir le coeur net. Nous allâmes jusqu'à la croix, lui muni d'une petite pelle et d'une brosse douce, moi de mon espoir, d'un papier et d'un crayon.

A notre arrivée, le socle était pratiquement épaulé jusqu'à sa corniche par un monticule de terre recouverte de mousse.

Une ligne gravée laissait deviner quelques caractères. A la brosse, nous commençâmes à nettoyer la patine moussue des siècles. Deux lignes apparurent rapidement... A la fin de la seconde ligne, la phrase restait en suspens, il y avait donc une suite... Nous finîmes par dégager le socle jusqu'à son embase et le texte nous fut alors révélé:

CETTE CROIX RELEVÉE

EN 1804 PAR ANTOINE PECHEUR A.ETE DE NOUVAU ERIJEE PAR JANNOT

ET MARIE ANTOINETTE

PECHEUR SON EPOUSE

ET BENITE PAR M. VALET

CURE DE TROUSSEY

1839

La croix date vraisemblablement du milieu du XVIIIe siècle. Tombée une première fois, elle est relevée en 1804 par Antoine. A la suite d'une seconde chute, Jeannot et Marie Antoinette la font relever à nouveau et demandent, en 1839, au curé de Troussey de la bénir.

La croix regarde Troussey, intention tutélaire... Au dos du Christ (décapité) se trouve une Vierge, à l'Enfant, orientée vers Massey et Ourches.

A propos, il s'agissait bien de PECHEUR et non de pêcheurs